

## IDENTIFICATION DU VÉHICULE

## GAMME

Version	Code modèle *	Type moteur / Cylindrée (cm³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission	Puissance administrative en France
S40 1.6D	MS7632 / MS7652	D4164T / 1560 / 81/110	Manuelle à 5 rapports (MTX75)	6
S40 2.0D	MS7531 / MS7541 / MS7551	D4204T / 1997 / 100/136	Manuelle à 6 rapports (MMT6)	8
V50 1.6D	MW7632 / MW7652	D4164T / 1560 / 81/110	Manuelle à 5 rapports (MTX75)	6
V50 2.0D	MW7531 / MW7541 / MW7551	D4204T / 1997 / 100/136	Manuelle à 6 rapports (MMT6)	8

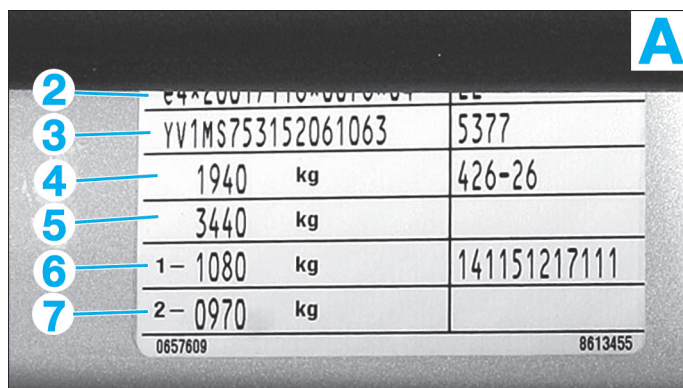
(\*) Le numéro d'identification contient le code modèle, du 4<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> caractère.

## PLAQUE CONSTRUCTEUR (A)

La plaque constructeur se présente sous la forme d'un autocollant implanté sur le pied milieu, visible en ouvrant la porte arrière droite.

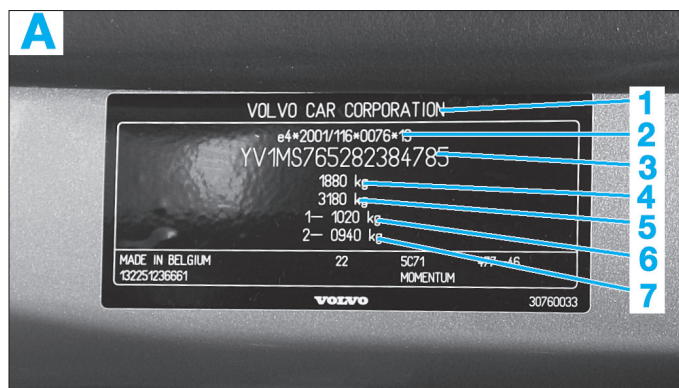
Elle indique sur chaque ligne :

- 1. le nom du constructeur
- 2. le numéro de réception communautaire
- 3. le numéro d'identification
- 4. le poids total autorisé en charge
- 5. le poids total roulant autorisé
- 6. le poids maxi autorisé sur l'essieu avant
- 7. le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière.



Plaque constructeur pour les véhicules produit avant 06/2007

Dans la partie droite de la plaque constructeur se trouve les codes de peinture et de garniture ainsi que le niveau de finition.



Plaque constructeur pour les véhicules produit après 06/2007

Dans la partie inférieure de la plaque constructeur se trouve les codes de peinture et de garniture ainsi que le niveau de finition.

**NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (B)**

Le numéro d'identification (n° dans la série du type inscrit sur la carte grise), à 17 caractères (norme CEE), est :

- inscrit sur la plaque constructeur,
- gravé sur la tôle de tablier,
- visible sur une plaque au travers du pare-brise, côté conducteur.

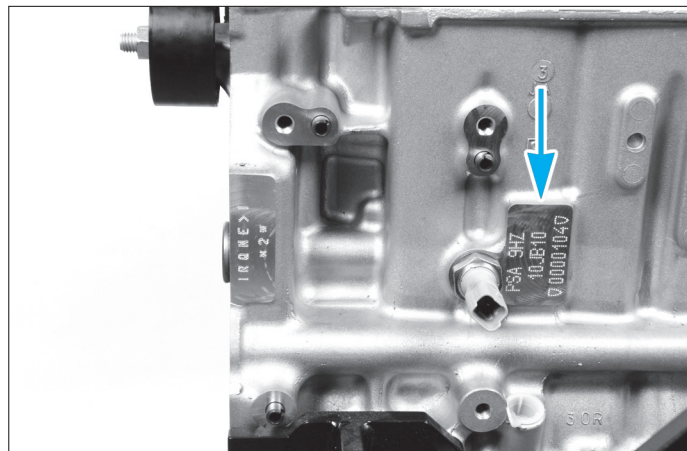


Implantation du numéro d'identification

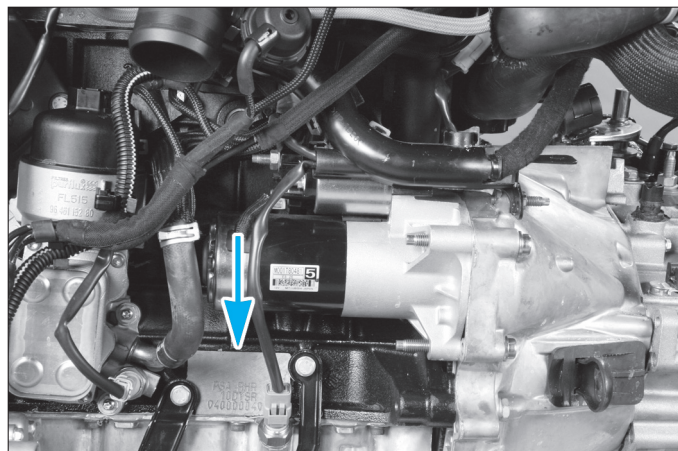
**RÉFÉRENCE MOTEUR**

Le type ainsi que le numéro d'ordre du moteur sont gravés à l'avant du bloc-cylindres sur un méplat prêt du support accessoires pour la motorisation 1.6D.

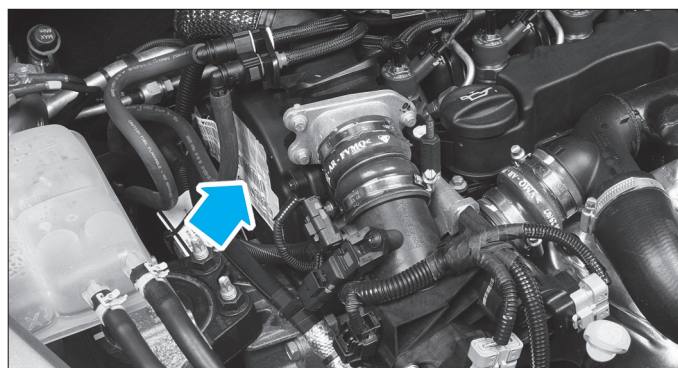
Le type ainsi que le numéro d'ordre du moteur sont gravés à l'avant du bloc-cylindres sur un méplat à proximité du démarreur pour la motorisation 2.0D.



Identification du moteur 1.6D



Identification du moteur 2.0D



Rappel de l'identification moteur

Le type, le numéro de référence et le numéro de fabrication du moteur sont rappelés par un autocollant apposé sur le carter de distribution.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

# CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

## DIMENSIONS (mm)

### Dimensions extérieures

Cotes	S40	V50
Empattement	2640	
Longueur total	4476	4522
Longueur de chargement plancher (siège rabattu)	1745	1766
Longueur de chargement, plancher	976	989
Hauteur	1454	1457
Voie avant	1535	
Voie arrière	1531	
Largeur	1770	
Largeur, rétroviseur compris	2022	

Volume du coffre (dm<sup>3</sup>) S40 :

- Banquette fixe : 404.
- Banquette rabattue 1/3 : 581.
- Banquette rabattue : 883.

Volume du coffre (dm<sup>3</sup>) V50 :

- Banquette fixe : 417.
- Banquette rabattue 1/3 : 717.
- Banquette et dossier du siège AV rabattue : 1307.

## MASSES (kg)

### Masses admises

Masses	S40 1.6D	S40 2.0D	V50 1.6D	V50 2.0D
Poids à vide en ordre de marche	1309	1375	1390	1395
Poids total autorisé en charge	1940		1960	

Poids maxi autorisé de la remorque non freinée / freinée :

- 1.6D : 700/1300.

- 2.0D : 700/1500.

Poids maxi sur le crochet d'attelage remorque non freinée / freinée : 50/75.



Pour les autres valeurs de charge, se reporter à la plaque constructeur (A) collé sur le montant central droit visible après ouverture de la porte ARD.

# CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

## PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

	Modèles			
	S40 1.6D	S40 2.0D	V50 1.6D	V50 2.0D
Vitesse maxi (km/h)	190	210	190	210
0-100 Km/h (s)	12	9,5	12,1	9,6
Freinage 100 à 0 (m)	38			
Consommation : (l/100 km)				
- Cycle urbain	6,2	7,5	6,3	7,6
- Cycle extra-urbain	4,2	4,5	4,3	4,6
- Cycle mixte	4,9	5,6	5	5,7
Émission CO2 (g/km)	129	148	132	153

## JANTES ET PNEUMATIQUES



Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées sur l'étiquette collée dans l'entrée de porte avant gauche pour les véhicules produit après 06/2007 ou sur la trappe à carburant pour les véhicules produit avant 06/2007. En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

### Jantes et pneumatiques

Motorisation / version	Pneumatiques (montes de série)	Pneumatiques (montes optionnelles)	Roue de secours
1.6D / S40-V50	195/65 R15 91V 205/55 R16 91V/W	205/50 R17 93W Extra load 215/45 R18 93W Extra Load	T125/85R16 99M
2.0D / S40-V50	205/55 R16 91V/W	205/50 R17 93W Extra load 215/45 R18 93W Extra Load	

### Pression de gonflage (bars)

Pneumatiques	À moyenne charge		À pleine charge		Roue galette / de secours
	Avant	Arrière	Avant	Arrière	
195/65 R15 91V 205/55 R16 91V/W	2,5	2,1	2,8	2,6	4,2
205/50 R17 93W 215/45 R18 93W	2,6	2,2			

Couple de serrage des roues : 13 daN.m.

## LEVAGE



Le soubassement de ce véhicule est protégé par des produits qui assurent la garantie anticorrosion. Il ne faut en aucun cas utiliser des matériels qui ne sont pas équipés de tampons caoutchoutés de façon à ne jamais avoir un contact direct métal avec métal qui aggraverait la protection d'origine. Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras, les triangles de suspension ou sous la traverse du train arrière.

### AVEC LE CRIC DE BORD

Le véhicule est doté de quatre points de levage situés à proximité de chaque roue.

Prendre soin de caler la roue opposée à celle qui doit être levée, en utilisant une cale, puis serrer le frein de stationnement et engager si nécessaire, la première vitesse ou la marche arrière, contact coupé.

### AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER

Pour lever latéralement le véhicule, équiper le cric d'une cale en bois ou en caoutchouc afin de ne pas détériorer le dessous du véhicule et utiliser les emplacements prévus pour le cric de bord.

Pour assurer la stabilité du véhicule, placer des chandelles de sécurité sous les points de levage destinés à recevoir le cric de bord.

### AVEC UN PONT ÉLÉVATEUR À DEUX COLONNES



S'il faut déposer des organes lourds du véhicule, utiliser de préférence un pont élévateur à quatre colonnes. Sur un pont élévateur à deux colonnes, après la dépose de ce type d'organe (groupe motopropulseur, train arrière, boîte de vitesses), il y a risque de basculement du véhicule. Mettre en place des sangles de sécurité.

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.



Implantation des points de levage

## REMORQUAGE

### ANNEAUX DE REMORQUAGE

Un cache situé sur le côté droit des boucliers avant et arrière donne accès à un goujon fileté sur lequel se visse un anneau de remorquage. Cet anneau est fourni avec l'outillage de bord rangé avec la roue de secours sous le tapis de coffre.



Dépose du cache anneau de remorquage (jusqu'à 06/2007)  
Tirer sur la partie inférieure du cache



Mise en place de l'anneau de remorquage



Dépose du cache anneau de remorquage (à partir de 06/2007)  
Appuyer sur la partie inférieure du cache

### CONDITIONS DE REMORQUAGE

Cette opération ne pourra être entreprise que sur une faible distance et toujours à titre de dépannage.



Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol.

Ne pas se servir des points de remorquage pour sortir le véhicule d'un fossé ni pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Lors d'une panne de l'installation électrique, ne pas remorquer le véhicule. En effet, l'antivol électrique de direction ne pourra pas être déverrouillé.

## PROGRAMME D'ENTRETIEN

## Réinitialisation de l'indicateur de maintenance

- Contact en position I
- Appuyer sur le bouton de réinitialisation du compteur kilométrique journalier et le maintenir enfoncé.
- Clé de contact en position II.



Tourner la clé en position II dans les 2 secondes qui suivent.

- Maintenir le bouton de réinitialisation du compteur kilométrique journalier jusqu'à ce que sa valeur d'origine soit rétablie
- Le témoin d'informations s'allume lorsque le bouton de réinitialisation doit être relâché.
- Relâcher le bouton de réinitialisation du compteur kilométrique journalier dans un délai de 4 secondes. Le combiné d'instruments émet un signal sonore lorsque la remise à zéro est effective.
- Si le compteur kilométrique journalier a déjà été réinitialisé, le bouton de réinitialisation doit être maintenu enfoncé pendant au moins 10 secondes (14 secondes maximum).



Si le bouton de réinitialisation du compteur journalier n'est pas relâché dans un délai de 4 secondes, l'indicateur d'entretien n'est pas réinitialisé.



Bouton de réinitialisation du compteur kilométrique journalier.

## Plan d'entretien

Le programme d'entretien détaillé ci après est donné à titre indicatif, car l'entretien doit être réalisé conformément au carnet d'entretien du véhicule ci faisant foi.

La fréquence de l'entretien normal est programmée tous les 20 000 km ou tous les ans selon le premier des termes atteint. Il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions extrêmes, il est recommandé d'effectuer des vidanges d'huile et remplacer le filtre à huile entre les entretiens normalement programmés.

L'application du programme d'entretien impose l'emploi impératif d'huile moteur respectant les normes de qualité WSS-M2C913-B et de viscosité SAE 5W30, voir autocollant dans le compartiment moteur.

Lors de conduites dans des conditions extrêmes, utiliser ACEA A5/B5 SAE 0W-30.



Jusqu'au 06/2007

Opérations de base	Km/date
Contrôle des niveaux du véhicule	Tous les 2500 km
Vidange de l'huile moteur	tous les 20 000 km ou 1 an
Remplacement du filtre à huile moteur	
Remplacement du filtre d'habitacle	
Purge en eau du filtre à combustible	
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement moteur	
Contrôler et ajuster le frein de stationnement	
Contrôler la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement	
Contrôle du niveau de liquide de frein / embrayage Hydraulique	
Contrôle du niveau de direction assistée	
Contrôle du niveau du liquide de lave-glace	
Contrôle de l'état et pressions des pneumatiques	
Contrôler l'usure des plaquettes de frein avant et arrière	
Contrôle visuel de l'éclairage et de la signalisation	
Contrôle des jeux dans la direction, le train avant et arrière	
Contrôle de l'état des soufflets de direction et des transmissions	
Contrôle de l'état et du fonctionnement des balais d'essuie-glace AV/AR	
Contrôler l'état des suspensions avant et arrière	
Contrôle l'étanchéité du moteur et de la boîte de vitesses (en cas de fuite contrôler le niveau)	
Contrôle de l'étanchéité et de l'état du circuit de frein	
Contrôle de l'étanchéité et de l'état du circuit de combustible	
Contrôler le serrage des pôles de la batterie, vérifier le niveau d'électrolyte	
Réinitialiser l'indicateur de maintenance (SRI)	
Contrôler l'étanchéité et la fixation du système d'échappement	
Remplacement du liquide de frein	Tous les 40 000 km ou 2 ans
Remplacement du filtre à combustible	Tous les 60 000 km ou 3 ans
Remplacement du filtre à air	
Faire l'appoint d'additif du filtre à particules	
Remplacement du filtre à particules	Tous les 120 000 km ou 6 ans
Remplacement de la courroie de distribution et des galets	Tous les 240 000 km ou 10 ans
Remplacement de la courroie d'accessoires et des galets	

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Depuis 06/2007

Opérations de base	Km/date
Contrôle des niveaux du véhicule	Tous les 2500 km
Vidange de l'huile moteur	tous les 20 000 km ou 1 an
Remplacement du filtre à huile moteur	
Remplacement du filtre d'habitacle	
Purge en eau du filtre à combustible	
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement moteur	
Contrôler et ajuster le frein de stationnement	
Contrôler la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement	
Contrôle du niveau de liquide de frein / embrayage Hydraulique	
Contrôle du niveau de direction assistée	
Contrôle du niveau du liquide de lave-glace	
Contrôle de l'état et pressions des pneumatiques (sauf roue de secours)	
Contrôler l'usure des plaquettes de frein avant et arrière	
Contrôle visuel de l'éclairage et de la signalisation	
Contrôle du fonctionnement de l'avertisseur sonore	
Contrôle de l'état et du fonctionnement des balais d'essuie-glace avant et arrière	
Contrôler le fonctionnement et les signes d'usure des ceintures de sécurité	
Contrôle l'étanchéité du moteur et de la boîte de vitesses (en cas de fuite contrôler le niveau)	
Contrôler et régler les projecteurs et antibrouillards avant	
Réinitialiser l'indicateur de maintenance (SRI)	
Remplacement du liquide de frein	Tous les 40 000 km ou 2 ans
Remplacement du filtre à combustible	Tous les 60 000 km ou 3 ans
Remplacement du filtre à air	
Faire l'appoint d'additif du filtre à particules	
Contrôle des jeux dans la direction, le train avant et arrière	
Contrôler l'état des suspensions avant et arrière	
Contrôle de l'état des soufflets de direction et des transmissions	
Contrôle de l'étanchéité et de l'état du circuit de frein	
Contrôle de l'étanchéité et de l'état du circuit de combustible	
Contrôler le serrage des pôles de la batterie, vérifier le niveau d'électrolyte	
Remplacement du filtre à particules	Tous les 120 000 km ou 6 ans
Remplacement de la courroie de distribution et des galets	Tous les 240 000 km ou 10 ans
Remplacement de la courroie d'accessoires et des galets	



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE